



**SORTIE NEIGE  
AU SALÈVE  
mercredi  
19 février**

**Cette saison, la Maison des Habitants vous convie à plusieurs sorties.**

Parfois, il n'est pas nécessaire de partir bien loin pour découvrir de nouveaux horizons ! Nous vous emmenons profiter du Salève. Prenez de bonnes chaussures, bonnet, gants et anorak, une luge si vous en avez une et en route !

Plus d'infos : Maison des Habitants MJC Centre Social  
Bat MIEF, 03 rue du Jura – St Julien en Genevois, tel : 04 50 49 23 68

# SORTIE NEIGE AU SALÈVE

## mercredi 19 février

**Parfois, il n'est pas nécessaire de partir bien loin pour découvrir de nouveaux horizons !**

Le Salève est juste à côté de nous, on le voit tous les jours, mais on ne pense pas toujours à y aller ! De bonnes chaussures, bonnet, gants et anorak, une luge si vous en avez une et en route !

**Ouvert à tous !**

### Horaires et lieux de départ :

- **13h30 - Ecole du Puy st Martin** - avenue Napoleon III – rdv à l'arrêt des bus de l'école

- **13h45 - Ecole du Buloz** - Route de Thairy - rdv à l'arrêt des bus de l'école

**Attention : horaire de départ du bus et non du rendez vous !**

**Retour à St-Julien vers 18h00**

### Tarifs :

**Individuel :** - **5 €** : adhérent à la Maison des Habitants

- **7 €** : non adhérent

- **5 €** : Bénéficiaire du RSA ou demandeur d'emploi

### Forfaits "familles" :

- **10 €** : Adhérents "Maison des Habitants" jusqu'à 2 adultes (parents ou grands parents ou tuteur légal ) et jusqu'à 3 enfants de la famille (au moins 1 adhérent participant). Nota : autres adultes et autres enfants = un autre paiement.

- **12 €** : Non adhérents jusqu'à 2 adultes (parents ou grands parents ou tuteur légal ) et jusqu'à 3 enfants de la famille. Nota : autres adultes et autres enfants = un autre paiement

- **2 €** : enfant supplémentaire de la même famille

**Ce tarif comprend :** Transport en car tourisme Aller / retour St-Julien – le Salève

Animations proposées sur place par les accompagnants

### Informations complémentaires :

- Inscription à la Maison des Habitants MJC Centre Social durant les horaires d'ouvertures

- Les inscriptions par téléphone et par mail ne sont pas possibles.

- Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.

- Prévoir à l'inscription une autorisation parentale si l'adulte n'est pas le parent.

- Pour les moins de 10 ans pensez à prévoir un rehausseur ou siège auto

- Toute inscription est ferme est définitive. (sauf si annulation de la sortie de la part de la Maison des Habitants)

- A l'inscription, préciser votre lieu de départ : le Puy ou Buloz

- Prévoir son goûter